Grand Poitiers Communauté urbaine

Ligugé

	Matin	Après-midi
LUNDI	9h - 12h30	13h30 - 17h*
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h - 12h30	Fermé
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	Fermé	13h30 - 17h*
SAMEDI	9h - 12h30	13h30 - 17h*
DIMANCHE	9h - 12h30	Fermé

*18h du 1er mars au 31 octobre.

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

Les déchets

Les déchets acceptés

- Végétaux
- Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- Meubles et matelas hors d'usage
- Encombrants
- Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- Métaux
- Cartons
- Bois
- Papier
- Batteries (voiture excepté électrique)
- Piles et accumulateurs
- Appareils électriques
- Huile alimentaire
- Huile de vidange
- Déchets dangereux liste des produits concernés
  ici (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- Ampoules, néons
- Polystyrène
- Appareils thermiques
- Cartouches d'encre
- Radiographies

Les déchets refusés

Ampoules, néons

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.ecosystem.eco/)
.

Ces déchets sont également repris dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Pneus

https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/liguge?

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux

Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de Migné-Auxances
.

Verre

Retrouvez un point de collecte ici (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)
.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations ici (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)
.

Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur ici (https://www.francegazliquides.fr/)
.

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations
ici (https://www.cyclamed.org/comment-trier/)
.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.dastri.fr/)
.

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.pyreo.fr/)
.

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.soren.eco/)
.

Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels

Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations ici
.

Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

05 49 52 37 98

Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30